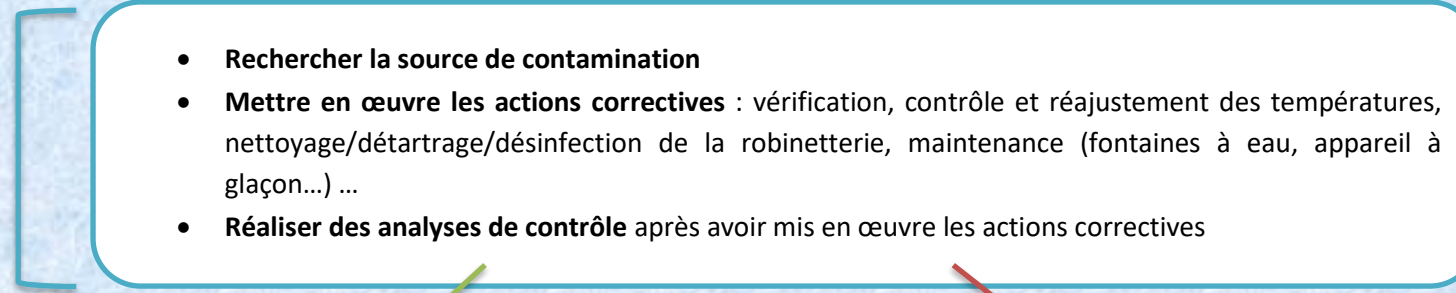
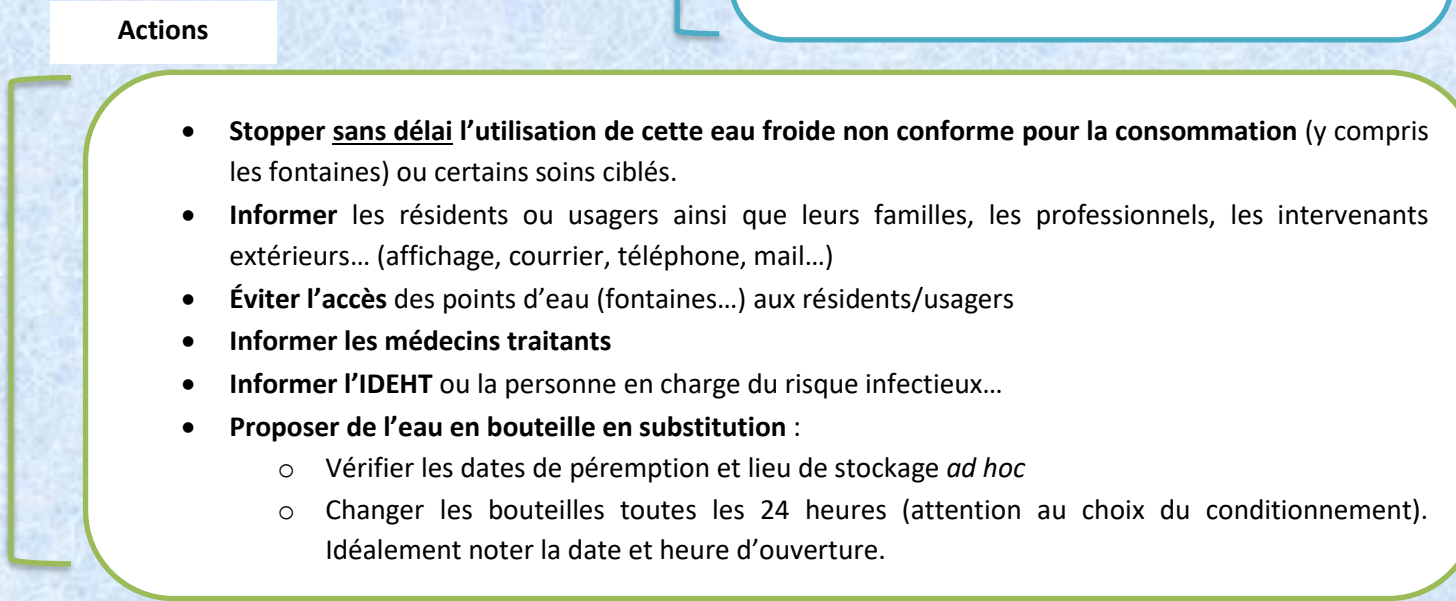
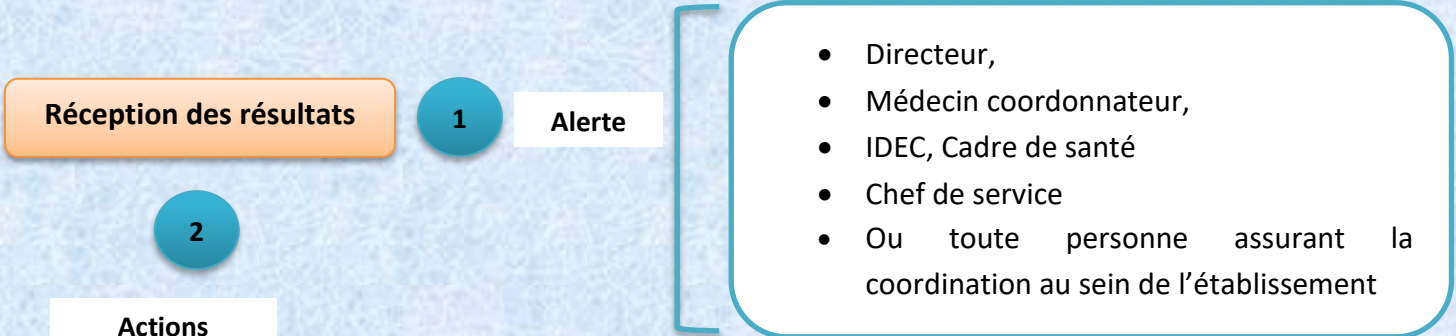


Fiche technique

Mesures en cas de non-conformité des analyses d'EDCH*



Si les nouveaux résultats sont conformes

Reprendre la consommation habituelle de l'eau froide dans l'établissement ainsi que les autres usages (soins standard...)

Si les résultats sont toujours non conformes

- Ne pas lever la restriction d'usage** de cette eau contaminée
- Reprendre les investigations** pour identifier la source de contamination. Le cas échéant s'appuyer sur une expertise sur le sujet : soit le prestataire en charge de la qualité de l'eau dans la structure soit un expert du département santé environnement de l'ARS.